

Ministère de la Santé
et de l'Hetion sociale

Dakar, le 18/03/2020

COMMUNIQUE N°17

Ce Mercredi 18 Mars 2020, l'Institut Pasteur de Dakar a communiqué au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, les résultats des examens virologiques ci-dessous :

✓ sur 27 tests réalisés, 5 sont revenus positifs. Il s'agit de :

- 03 cas importés;
- 02 cas contacts de patients déclarés positifs respectivement les 11 et 17 Mars 2020.

A ce jour, 36 cas ont été déclarés positifs, dont deux guéris et 34 encore sous traitement.

La prise en charge des patients hospitalisés à Dakar et Touba se déroule bien. Leur état de santé évolue favorablement.

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, rappelle l'importance du respect des mesures d'interdiction provisoire de manifestations ou rassemblements, notamment à l'occasion des baptêmes, funérailles, mariages, cérémonies religieuses, etc.), conformément à l'arrêté N°007782 du 13 Mars 2020, pris par le Ministre de l'intérieur.

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale informe que le hangar des pèlerins de l'aéroport Léopold Sédar Senghor servira de site de mise en quarantaine systématique de toute personne ayant séjourné, dans les vingt-cinq jours précédant son arrivée au Sénégal, dans un pays touché par le COVID-19.